



Les Amis de Marcel Rudloff

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 JUIN 2016

*La 19<sup>ème</sup> assemblée générale de l'Association était convoquée pour le samedi 18 juin à 10h15 dans les locaux de la Maison de l'Avocat au 3, rue du Général Frère à Strasbourg.*

*Dans son mot d'accueil, le président de l'Association, Francis Hirn, assisté du trésorier, Bernard Scharly, a tenu à adresser ses remerciements au Bâtonnier Pascal Créhange, représenté par l'ancien bâtonnier Denis Atzenhoffer d'avoir bien voulu accéder à la demande de Louis Oster afin que notre assemblée générale puisse se tenir dans les nouveaux locaux de l'Ordre en la salle du Conseil qui porte le nom de Marcel Rudloff.*

*Le Président souhaita ensuite une très cordiale bienvenue aux membres présents venus très nombreux, malgré la concurrence de plusieurs manifestations qui avaient lieu au même moment. Il présenta les demandes d'excuses de membres et personnalités empêchés, en particulier Roland Ries, représenté par Jean-Jacques Gsell, Philippe Richert et Fabienne Keller. Plusieurs autres événements s'adressaient aussi à plusieurs*

*Conformément à la tradition, le Président évoqua le souvenir de Marcel et Marguerite Rudloff, et rendit hommage également à la mémoire des membres et amis de l'Association, disparus depuis la dernière assemblée générale, en particulier : Louis Jung (+22 octobre) et Pierre Karli (+21 mai), anciens lauréats du Prix de la Tolérance, le Père René-Xavier Naegert, dit le Pope (+20 février), ancien lauréat du Prix spécial, tous fidèles membres et adhérents de la première heure.*

*Après avoir constaté que l'Assemblée Générale était régulièrement constituée (35 membres présents et 23 membres excusés, dont 17 ayant transmis un pouvoir), le président déclara ouverte l'Assemblée Générale 2016 et passa au premier point de l'ordre du jour, l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2015 (réunie le 12 juin 2015 au Munsterhof à Strasbourg) qui avait été adressé par courrier à l'ensemble des membres de l'Association et qui est aussi accessible en ligne sur le site Internet [www.marcel-rudloff-tolerance.com](http://www.marcel-rudloff-tolerance.com). Aucune remarque n'étant formulée, ce procès-verbal fut soumis au vote et adopté à l'unanimité. Le président fit ensuite lecture du rapport moral et d'activité ci-dessous, conformément au point 2 de l'ordre du jour.*

### **1. Rapport moral et d'activité**

Ce rapport porte prioritairement sur l'année 2015 sur laquelle nous devons statuer aujourd'hui, mais bien évidemment nous évoquerons également de manière plus rapide les événements du premier semestre de l'année en cours. L'année 2015 a été plutôt calme, même si les dernières semaines de l'année, plus denses, ont été consacrées à la mise en place d'un groupe de travail ad hoc pour préparer les actions qui devaient marquer le 20<sup>ème</sup> anniversaire du décès de Marcel Rudloff.

Les principales activités de 2015 figurent dans la revue de presse qui vous a été mise à disposition à votre arrivée, il s'agit essentiellement des deux manifestations majeures que sont le Prix de la Tolérance Marcel Rudloff, d'une part, et les prix spéciaux pour les jeunes (lycéens, collégiens et écoliers d'Alsace), d'autre part, qui sont désormais notre marque de fabrique et le support de notoriété de l'Association.

Toutes ces activités sont le fruit des travaux du Conseil d'Administration qui comprend à ce jour 34 personnes (depuis que Claude Fleck l'a rejoint) qu'il y a lieu de remercier pour leur disponibilité et leur dévouement. Cela vaut notamment pour le Bureau de l'Association plus particulièrement sollicité. Il est composé de votre président, de trois vice-présidents (Geneviève Rudloff, Albert Hamm et Marie-Paule Urban), du trésorier (Bernard Scharly) et de la secrétaire (Christine Hoppé). Quelques autres administrateurs sont plus fortement mis à contribution, en particulier Louis Oster, qui préside le

Jury du prix de la Tolérance, Gauvain Ramis qui tient à jour le site internet, Hélène Niederberger-Rudloff et Jean-Paul Brion qui sont engagés avec Geneviève dans notre action pour les prix jeunes, en partenariat avec le Rectorat.

Au cours de cette année 2015 le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises à la Maison de la Région qui nous met aimablement la salle Marcel Rudloff à disposition. C'était le 26 janvier (16 présents), le 6 octobre (20 présents) et le 23 novembre (20 présents). En raison d'un « raté » administratif une autre consultation du Conseil d'Administration a eu lieu par mail à la place d'une réunion qui aurait dû se tenir le 15 mai ; à titre de régularisation, le contenu en a été porté au compte-rendu de la réunion suivante (6 octobre).

L'une des tâches les plus nobles de ce Conseil est de valider tous les ans le choix du lauréat du « Prix de la Tolérance Marcel Rudloff », à partir des propositions collectées et présentées par le Président du Jury, Louis Oster. Depuis quelques années maintenant donnons la possibilité à l'ensemble des membres de nous faire part de leurs suggestions. La décision finale est prise au terme d'un processus rigoureux et bien au point.

C'est ainsi que pour le lauréat 2015 le choix s'est porté sur le Docteur Francine Leca, présidente-fondatrice de la Fondation « Médecine Chirurgie Cardiaque » dont l'action est centrée sur les soins d'enfants du monde qui souffrent de malformations cardiaques et qui peuvent être accueillis pour être opérés en France. Cela a donné lieu à une belle cérémonie émouvante qui avait une nouvelle fois pour cadre la grande salle d'audience de la Cour européenne des Droits de l'Homme ; c'était le vendredi 27 mars 2015. Nous avons honoré une personnalité exceptionnelle dont le témoignage a marqué le nombreux public, avec la présence de l'un des enfants opéré et de sa famille d'accueil.

Le prix jeunes a été l'autre action majeure de l'année 2015. Nous nous félicitons du partenariat enthousiaste du Rectorat qui apporte sa contribution à notre équipe en charge du dossier, composée de Geneviève Rudloff, Hélène Rudloff-Niederberger et Jean-Paul Brion. Grâce à l'appui des services du Rectorat, l'opération a réussi à trouver une place dans un contexte concurrentiel difficile et encombré. Les dossiers présentés ne sont pas très nombreux mais toujours de très grande qualité.

La cérémonie de remise des prix s'est tenue le mercredi 17 juin dans les locaux du Canopé (CRDP), en présence du Recteur Jacques-Pierre Gougeon, d'Elsa Schalck (au titre de la Région), d'Hélène Rudloff-Niederberger, d'Albert Hamm et de Jean-Paul Brion, les lauréats ont été récompensés par la remise d'un diplôme et d'un chèque.

Les 4 établissements primés par le jury sont :

- Le Lycée Alexandre Dumas à Illkirch-Graffenstaden (avec le partenariat du Conseil régional d'Alsace), pour une série d'affichettes et de textes destinés à inciter les élèves à faire preuve de tolérance ;
- Le Collège Kennedy à Mulhouse (avec le partenariat du Conseil général du Haut-Rhin), pour le spectacle « signes particuliers » ;
- Le Collège du Kochersberg à Truchtersheim (avec le partenariat du Conseil Général du Bas-Rhin), pour un grand spectacle musical donné au profit des Restaurants du Cœur ;
- L'Ecole Elias Canetti à Lingolsheim, pour la réalisation d'une carte du Monde avec les pays d'origine ou de provenance des élèves.

Plusieurs autres faits significatifs ont marqué la vie de l'Association en 2015, il y a lieu de rappeler pêle-mêle :

- Le concert de clôture du Festival Musica, le 3 octobre au PMC (salle Erasme). Parrainé par les DNA, et ProHelvetia, il était dédié à la mémoire de Marcel Rudloff, grâce à la complicité de notre ami et membre Jean-Dominique Marco, directeur du Festival.
- Le dépôt de gerbe sur la tombe de Marguerite et Marcel Rudloff, le 1<sup>er</sup> novembre. Aux côtés de la famille et des élus (Roland Ries, Martine Calderoli-Lotz, Joseph Daul, Alain Fontanel), l'Association était fortement représentée par Albert Hamm, Christine Hoppé, Elena Christmann, Claude Fleck, François Brunagel et votre président, ainsi que Fernand Knorr et ses deux fils, que la délégation a accompagnés ensuite à la tombe d'Yvonne Knorr pour y déposer des fleurs.
- Notre présence à l'inauguration de la nouvelle Maison du Barreau le 17 septembre, avec cette salle Marcel Rudloff.
- Le soutien au projet de sauvetage par notre ami Pierre Meyer d'une tombe Rudloff à Niederhaslach.
- Le renouvellement de notre adhésion au Cercle Pierre Pflimlin et à l'Institut pour la Promotion du Lien Social.
- La mise en place de la procédure et le lancement des travaux préparatifs de la désignation du lauréat du Prix de la Tolérance 2016.
- Le lancement d'un groupe de travail pour la célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire du décès de Marcel Rudloff.
- La participation de votre président à l'organisation d'une série de trois conférences autour du thème de la violence, animées par Jean-François Bernardini, l'un de nos lauréats. Ces conférences ont eu lieu les 12 et 13 novembre au Collège de Schweighouse, au Lycée Alexandre Dumas et au Lycée Marcel Rudloff.

- Notre soutien pour un montant symbolique à une sympathique initiative de jeunes du Bénin qui ont lancé une action originale pour la tolérance et le respect mutuel (« *Olympiades pour les Jeunes* »).
- Et enfin notre Assemblée générale qui s'est tenue le 12 juin au Munsterhof à Strasbourg.
- A cette occasion nous avons procédé à un hommage particulier au père Denis Ledogar, comme nous l'avions déjà fait antérieurement pour Jeanne Maurer, le Père René Xavier Naegert, dit le Pope, Armand Perego et Yvonne Knorr. Sur décision du Conseil d'administration nous lui avons remis un chèque au profit de son association « Semeurs d'Etoiles ».

Tous ces événements, sont régulièrement mis en ligne et documentés par Gauvain Ramis sur notre site [www.marcel-rudloff-tolerance.com](http://www.marcel-rudloff-tolerance.com) que je vous invite à visiter de temps à autre. Vous y trouverez aussi, en plus de l'histoire de l'Association, des textes de Marcel Rudloff, et vous pourrez y visionner des films et des photos, mais aussi consulter et lire plusieurs documents intéressants, en particulier la totalité du livre d'Alain Howiller. Nous remercions notre jeune administrateur Gauvain Ramis pour le temps qu'il consacre à cet important travail de suivi et de mise à jour du site, un support indispensable pour la mémoire de notre association et son rayonnement.

Donc, au total, une année 2015 avec une activité moyenne où émergent quelques temps forts avec comme fil conducteur la volonté de rappeler la mémoire de Marcel Rudloff et de militer pour la promotion et la défense de l'esprit de tolérance, un chantier sans fin.

Et maintenant quelques mots rapides sur l'année 2016 en cours où nous avons souhaité mettre à profit le 20<sup>ème</sup> anniversaire du décès de Marcel Rudloff pour faire rayonner plus largement encore notre association et lui donner plus de visibilité. Un groupe de travail d'une demi-douzaine de personnes, piloté par Albert Hamm, a mis au point et coordonné un programme dense et ambitieux dont nous ferons le bilan détaillé lors de notre prochaine assemblée générale dans un an.

Mais comme nous sommes déjà à la fin du premier semestre vous ne comprendriez pas que je n'en dise pas quelques mots. Tout a commencé le 10 mars avec une belle célébration en la crypte de la Cathédrale : une messe du souvenir, célébrée par le Chanoine Michel Wackenheim, archiprêtre, et animée par deux ensembles vocaux : la chorale Quintessence de notre ami Antoine Gentner et la Scola grégorienne. Notre lauréate 2016 Latifa Ibn Ziaten était arrivée la veille de la remise du Prix de la tolérance, sur lequel je reviendrai plus loin, pour assister à cet office.

Deuxième manifestation spéciale : le 1<sup>er</sup> avril avec la projection à l'Odyssée de l'excellent film de Nadine Labaki « *Et maintenant on va où ?* », suivie d'un débat animé par Jean-Paul Costa, Faruk Gunaltay et Albert Hamm. Plusieurs actions avec remise d'un trophée « Marcel Rudloff » ont eu pour cadre des manifestations sportives (tennis de table, gymnastique, courses sur route) afin de rappeler le rôle que notre ami a joué dans le monde associatif sportif. Et le 23 mars nous avons été plusieurs pour déposer des fleurs devant la stèle du square Marcel Rudloff, devant le Palais Universitaire

Mais le grand moment de ce début d'année aura été une fois de plus la cérémonie de remise du Prix de la Tolérance à Latifa Ibn Ziaten le vendredi 11 mars. Prévue initialement dans le lieu habituel au Palais des Droits de l'Homme, la cérémonie a dû être déplacée et anticipée de quelques heures, afin de permettre à notre lauréat de rejoindre en fin de matinée le Palais de l'Elysée où le Président de la République devait lui remettre le même jour les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur. Notre cérémonie restera gravée dans les esprits, à la fois par la très grande émotion qu'elle suscita et la majesté du lieu, les salons de l'hôtel de Ville où nous avons été généreusement accueillis par la Ville de Strasbourg et son maire Roland Ries..

Enfin, il y a quelques jours a eu lieu le jury du Prix jeunes, la cérémonie se tenant dans quelques jours, le 29 juin. Au palmarès 2016 cinq lauréats : l'Ecole élémentaire de de Wingen, les collèges de Saint-Louis (Forlen), Haguenau (Kléber) et Strasbourg-Solignac, ainsi que le Lycée Jean-Jacques Henner d'Altkirch. Nous en reparlerons en détail lors de notre prochaine Assemblée générale.

Finalement quelques mots sur la situation financière de l'Association sans entrer dans le détail des comptes, afin de ne pas trop empiéter sur la présentation qui va vous être faite par notre excellent trésorier, Bernard Scharly.

Le nombre de nos membres qui pouvait atteindre 140 à 150 cotisants au cours des premiers exercices, était en léger recul ces dernières années : 119 en 2009, 116 en 2010, 112 en 2011, 110 en 2012, un pic de 124 en 2013, et 110 en 2014. Pour 2015, malgré plusieurs relances, nous avons tout juste dépassé le seuil de 100 membres avec 103 cotisations enregistrées. Il faut probablement se faire une raison dans ce domaine : élargir notre audience paraît très compliqué en l'état actuel des choses, ne serait-ce que parce que depuis 20 ans l'âge moyen de nos membres a augmenté régulièrement et que plusieurs nous ont quittés.

Notre très grande reconnaissance doit aller aux deux collectivités qui nous ont aidés sans discontinuer depuis le départ, en nous attribuant année après année, de manière quasi systématique, une partie importante des moyens dont nous avons besoin pour conduire correctement nos activités majeures. Je veux parler bien évidemment du Conseil régional d'Alsace (subvention de 3.100 €) et de la Ville de Strasbourg (subvention de 3.000 €). Merci à Philippe Richert et à Roland Ries qui siègent tous deux à notre Conseil d'administration et qui soutiennent fidèlement notre œuvre.

Le Conseil départemental du Bas-Rhin et le Conseil départemental du Haut-Rhin, parrainent tous les deux un prix jeunes (catégorie collèges) pour un montant de 500 €.

Malgré des ressources financières qui pourront être au mieux maintenues, nous arrivons néanmoins à faire face grâce à une gestion prudente et sage : pas de frais généraux inutiles, pas de dépenses de confort, et prise en charge de coûts ou de prestations fournies par des tiers, notamment par mon entreprise. Ceci nous a permis de constituer progressivement une petite réserve de sécurité, pour faire face à des situations imprévues ou des mauvaises surprises éventuelles. Une baisse brutale de ressources ne mettrait donc pas immédiatement en péril notre fonctionnement, mais la question des ressources pourrait resurgir à moyen terme et nécessiter des solutions nouvelles. Pour autant, et malgré un petit déficit d'exploitation, enregistré pour la première fois, nous n'entendons pas vous proposer de décider une augmentation du tarif des cotisations.

Pour terminer, je veux dire mes remerciements, sincères et chaleureux, pour leur dévouement, leur disponibilité et leur générosité, à l'ensemble de mes collègues du Conseil d'administration, et plus spécialement à Bernard Scharly, notre trésorier, qui ne ménage pas ses efforts et son temps pour bien gérer et tenir nos comptes.

Ma reconnaissance spéciale va également à notre secrétaire, Christine Hoppé, et à nos trois vice-présidents : Geneviève Rudloff, Albert Hamm et Marie-Paule Urban, sans oublier Louis Oster qui préside avec une grande expertise le Jury du Prix Marcel Rudloff, Gauvain Ramis qui veille sur notre site web, et enfin Hélène Niederberger-Rudloff, Geneviève Rudloff et Jean-Paul Brion qui pilotent admirablement les Prix jeunes, auprès des écoles, collèges et lycées d'Alsace.

Sur eux tous repose le dynamisme de notre Association, mais également sur vous, nos fidèles membres. Merci à vous tous de contribuer à ce beau projet et merci d'être été présents ce matin. Merci enfin à ceux, nombreux, empêchés qui se sont donné la peine de nous transmettre un pouvoir ou simplement leurs excuses. Votre fidélité à tous est émouvante, encourageante et stimulante.

## 2. Rapport financier (présenté par le trésorier Bernard Scharly)

### ○ **Compte de résultat 2015**

- **Les produits** de l'année 2015 se sont montés à 11 980 € contre 12 355 € en 2014.  
Ce montant se décompose ainsi :

- 4 880 € de cotisations contre 4 755 € en 2014,
- 7 100 € de subventions contre 7 600 € l'année précédente.

Nous avons bénéficié de subventions de la Région Alsace, de la Ville de Strasbourg et des Conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Les provisions pour 2015 ont été reprises pour leur totalité, à savoir 15 000 €.

- **Les charges** de l'exercice 2015 se sont montées à 13 144.50 € contre 10 798.01 € en 2014.  
Elles se décomposent en:

Prix distribués :	6 500.00 €
Coût des manifestations :	4 723.18 €
Coût de fonctionnement :	1 921.32 €
<b>Total :</b>	<b>13 144.50 €</b>

- **Les provisions** constituées pour l'exercice 2016 restent inchangées (15 000 €) et se détaillent ainsi :

Prix de la Tolérance 2016 :	9 000.00 €
Prix Jeunes :	3 500.00 €
Actions diverses :	2 500.00 €

**L'exercice se solde par une insuffisance de 1 164,50 € contre un excédent de 1 556.99 € l'exercice précédent.**

- **Comptes de bilan 2015**

- **L'actif est composé :**

- de produits à recevoir pour 500 €
- du solde de nos comptes bancaires pour 46 604.24 €
- de charges constatées d'avance pour 2 488 €

- **Le passif comporte :**

- Le fonds de réserve de notre association qui se montait à 32 330.74 € après affectation de l'excédent de l'exercice 2014.
- les provisions pour charges de l'exercice 2016, à savoir 15 000 €
- des frais à payer pour 326 €
- des produits constatés d'avance pour 3 100 €
- l'insuffisance comptable de 2015 pour 1 164.50 €

➤ **Voir tableaux complets en pages suivante qui ont été distribués en séance.**

### **3. Approbation des comptes et quitus**

Après avoir écouté les deux rapports présentés par le président et le trésorier, ainsi que le rapport sans réserve du contrôleur des comptes, Jean-Bernard Roemer, l'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes présentés et donne quitus au Conseil d'Administration et au trésorier pour leur gestion. Le président dit sa reconnaissance à l'assemblée pour sa confiance et remercie les membres du Bureau ainsi que le réviseur pour leur dévouement et leur disponibilité.

### **4. Désignation d'un réviseur**

Le président propose ensuite de se prononcer sur le renouvellement à la fonction de réviseur de Jean-Bernard Roemer qui accepte. L'Assemblée approuve à l'unanimité.

### **5. Renouvellement du Conseil d'Administration**

Le Président rappelle que les statuts prévoient le renouvellement par tiers d'une partie des membres tous les ans. Cette année le nombre d'administrateurs renouvelables est élevé en raison des événements qui ont modifié la composition au fil du temps. Sont concernés : Elena Christmann, Germain Gengenwin, René Géronimus, Jean-Yves Grenier, Jacques Grosclaude, François Hatterer, Christine Hoppé, Fabienne Keller, Raymond Kern, Hans Christian Krüger, Jean-Dominique Marco, Gauvain Ramis, Philippe Richert, Claude Ringeisen, Bernard Scharly et Marie-Paule Urban. Tous sont candidats au renouvellement, à l'exception de Christine Hoppé. De plus Philippe Edel accepte de présenter sa candidature. Avec l'accord de l'Assemblée, il est procédé à un vote groupé. Tous sont élus à l'unanimité pour un mandat de 3 ans (jusqu'à l'Assemblée générale 2019). Le Président félicite chaleureusement les heureux élus et précise que, conformément aux statuts, il appartiendra au Conseil d'administration de procéder à la désignation du nouveau Bureau lors de sa prochaine réunion à la rentrée.

ACTIF (€) au 31/12/2015		PASSIF (€)	
		Fonds de réserve au 31/12/14 :	32 330.74
		<b>Insuffisance 2015:</b>	<b>- 1 164.50</b>
			_____
		<u>Fonds de Réserve au 31/12/2015</u>	31 166.24
<u>Produits à recevoir :</u>	500.00	<u>Provisions :</u>	15 000,00
<u>Soldes bancaires :</u>	46 604.24	<u>Charges à payer</u>	326.00
<u>Charges constatées d'avance</u>	2 488.00	<u>Produits constatées d'avance</u>	3 100.00
	_____		_____
<b>Total de l'actif</b>	<b>49 592.24</b>	<b>Total du passif</b>	<b>49 592.24</b>
CHARGES (€)		PRODUITS (€)	
<u>CHARGES TOTALES :</u>	13 144.50	<u>COTISATIONS :</u>	4 880.00
dont :			
Prix distribués	6 500 -		
<u>PROVISIONS pour 2016:</u>	15 000,00	<u>SUBVENTIONS :</u>	7 100,00
		- Région Alsace	3 600,00
		- Conseil Général 67	500,00
		- Conseil Général 68	500.00
		- Ville de Strasbourg	2 500,00
			_____
		<u>RECETTES : Total</u>	11 980.00
<b>Insuffisance 2015</b>	<b>- 1 164.50</b>		
	_____	Reprise provisions pour 2015 :	15 000,00
<b>Total</b>	<b>26 980.00</b>	<b>Total des produits</b>	<b>26 980.00</b>

## 6. Montant des cotisations.

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée de maintenir le montant des cotisations pour 2016, soit 35 € pour les membres actifs, personnes physiques, 80 € pour les associations et organismes divers, personnes morales, 100 € minimum pour les membres bienfaiteurs et 10 € pour les moins de 25 ans. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## 7. Divers

Le président rappelle que 2016 est le 20<sup>ème</sup> anniversaire du décès de Marcel Rudloff. Il remercie le groupe de travail piloté par Albert Hamm et tous ceux qui se sont impliqués sur l'événement. Le programme élaboré a avantageusement complété les rendez-vous habituels de l'association et montré le dynamisme et la vitalité de l'Association. Il souligne la très forte implication de la Ville pour les différents moments de mémoire, par l'intermédiaire d'Alain Fontanel, représentant Roland Ries dans le groupe de travail. Plusieurs actions sont encore en gestation pour le dernier quadrimestre. Les membres en seront informés le moment venu.

Albert Hamm insiste sur le choix judicieux de Latifa Ibn Ziaten pour le prix de la Tolérance 2016 et insiste sur les nombreux autres hommages et distinctions dont elle a été l'objet en parallèle, en particulier : la Fondation Jacques Chirac et la nomination parmi les femmes courage 2016 par l'Administration américaine (prix que lui a remis John Kerry).

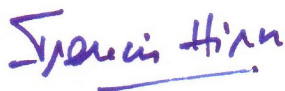
Louis Oster intervient pour demander à l'assemblée d'exprimer sa reconnaissance à Christine Hoppé pour le travail effectué et les services rendus à l'association pendant tout le temps où elle en a assuré le secrétariat après la disparition d'Yvonne Knorr. L'assemblée s'associe par ses applaudissements.

Plus aucune prise de parole n'étant souhaitée, le Président clôture l'Assemblée générale à 11h20 et invite les participants à un moment convivial pour partager le verre de l'amitié.

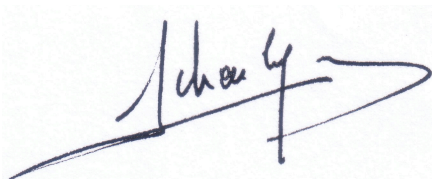
*Le Président,*

*Le Trésorier,*

*La Secrétaire,*



**Francis Hirn**



**Bernard Scharly**



**Christine Hoppé**